

— La Société Académique d'Architecture de Lyon met au concours la Question suivante :

« Donner la biographie des principaux Architectes lyonnais, ou qui ont eu leur résidence à Lyon, à l'exception de ceux encore vivants ; faire connaître leurs œuvres, les écoles d'où ils sont sortis ; au besoin, les procédés de construction qu'ils ont employés, comme aussi l'influence que, par leur exemple ou leur enseignement, ils ont pu exercer sur l'art à leur époque. »

Les Mémoires seront transmis *franco* au Palais-des-Arts de Lyon, à l'adresse du Secrétaire de la Société, avant le 1<sup>er</sup> décembre 1867.

Le premier prix consistera en une médaille d'or et une somme de huit cents francs.

Le deuxième prix consistera en une médaille d'or.

Les manuscrits couronnés resteront à la Société, mais leurs auteurs auront le droit de les publier.

— On dit qu'une *Histoire de Lyon*, plus considérable que tout ce qui a paru jusqu'à ce jour, vient d'être publiée aux frais de la ville et avec un grand luxe d'impression, mais un tirage très-restreint.

— Sur la proposition de l'Académie impériale, notre Conseil municipal a décidé qu'un buste en marbre de M. Bonnefond, l'auteur de l'*Eau sainte* et du *Vœu à la Madone*, ancien Directeur de notre Ecole des Beaux Arts, serait placé dans notre musée.

— Le Tribunal de Commerce a fait peindre par M. Dumas les portraits de ses présidents. Le public a été admis, dans le courant de janvier, à visiter cette collection, œuvre d'art de la part du peintre, hommage délicat de la part du Tribunal.

— La belle église de Rillieu a reçu, il y a quelques jours, de S. M. l'Empereur, un tableau de M. Senties, le *couronnement d'épines*, et de S. M. l'Impératrice les stations du Chemin de la Croix, par M. Alcan.

— Selon toute probabilité, le chemin de fer de Lyon à Tarare sera ouvert dans le courant de juillet prochain.

— Dans la séance du 27 janvier 1866, le Conseil municipal de la ville de Vienne a décidé à l'unanimité qu'un portrait de Ponsard, destiné au musée, sera exécuté aux frais de la ville.

— L'arrondissement de Villefranche est élevé à la première classe. La capacité administrative de M. Vernhette, sous-préfet, n'a point été étrangère à cette distinction méritée.

— L'architecture religieuse, si florissante dans notre province, vient de s'enrichir d'un nouveau et brillant joyau. M. Boiron, architecte lyonnais, met la dernière main à l'église de Changy, près de Roanne, et quoi-